

Commune:
COLLONGES-LA-ROUGE

Site classé par
Décret ministériel du:
1 juillet 1996

Superficie: 420 ha

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
4 mai 1973

Superficie: 189 ha

Situation:
19 km au sud-est
de Brive



COMPOSANTES DU SITE

A une vingtaine de kilomètres au sud-est de Brive, la petite cité de Collonges-la-Rouge s'est implantée à la lisière des plateaux limousins au nord, face au Quercy distant de 4 km au sud.

Bâti en grès rouge de Meyssac, le village tourne le dos à sa région pour se développer dans un paysage quercysois de noyeraies, de chênes pubescents et de garrigues. Le bourg est implanté en limite de la grande faille de Meyssac (d'axe est-ouest). Au sud de cette faille, les terrains sont généralement orientés vers le sud-ouest, et les affleurements occidentaux donnent des cuestas typiques dans les roches dures. La nature du sol et du sous-sol a permis un type de construction exceptionnel. Les murs des maisons, nobles ou modestes, sont bâtis en grès allant du brun foncé au rouge, jointoyés à la chaux, alors que les caves sont creusées dans le calcaire lithographique. En résulte un camaïeu de rouge en contraste avec le gris soutenu des toitures en ardoise et le vert des treilles opulentes qui drapent les façades.

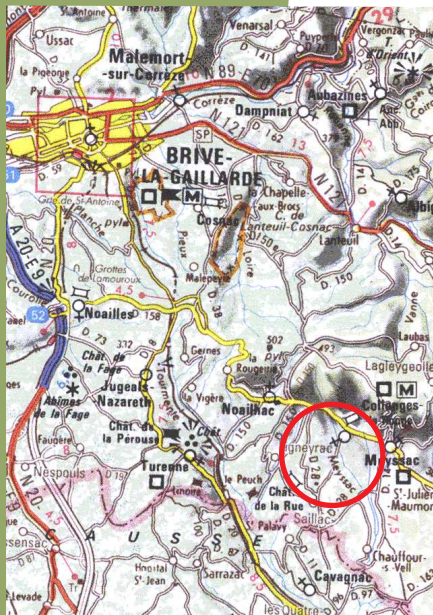
Collonges-la-Rouge, un des plus beaux villages de France, bénéficie d'un très grand attrait touristique lié à la qualité exceptionnelle du site (1000 visiteurs/jour en période estivale). La ville rouge et son

vallon verdoyant forment une unité paysagère indissociable, qui représente un site unique, tant en Limousin qu'au niveau national.

C'est l'ensemble du bourg, des noyeraies, des bois, des champs et des fermes réparties dans le paysage qui forme le site de Collonges-la-Rouge. Les champs de noyers et les vergers sont au pied des castels, les treilles ornent les façades et les végétaux débordent des murs de clôture, en témoignage des liens étroits entre la nature et l'architecture.

Les contacts géologiques sont nettement apparents grâce aux différences de végétation.

Le paysage est marqué par la présence d'une chênaie calcicole xérophile à influence méditerranéenne sur le causse, alors que les pentes du plateau cristallin sont occupées par des taillis de châtaigniers ou des taillis mixtes, chênes-châtaigniers. Les versants portent des champs, des vergers ou des vignobles; ces terres cultivées sont entourées de murettes. Les fonds argilo-calcaires sont tapissés de verdoyantes prairies, malgré le climat à caractéristique méridionale; ils sont également propices aux noyeraies. Lorsque les sols calcaires sont peu profonds, ou bien les terres laissées à l'abandon, on observe une invasion de genévriers, prunelliers,



égantiers, de buissons épineux et d'une riche strate herbacée, de type garrigue, parsemée de bruyères. Les sols calcaires suffisamment profonds portent des bois clairsemés de chênes pubescents. Le petit ruisseau de Collonges-la-Rouge, asséché en période estivale, emprunte le vallon au pied du village. Il naît à la rupture de pente du Puy Boubou et se jette dans la rivière, la Tourmente, dans le département du Lot. Malgré son faible débit, il se distingue fortement dans le paysage par son cordon boisé de grands peupliers.

En bordure du Causse, la région de Meyssac présente un ensemble d'alignements nord-sud de crêtes calcaires.

Le village de Collonges-la-Rouge, dominé au nord par les vertes collines de Puy Valège (404 m) et de Pierre Taillade, est établi en tête d'un large vallon incliné en pente douce vers le sud et vers le département du Lot.

A l'ouest, le Puy de Vézy (298 m) constitue une importante unité paysagère qui ferme le site en marquant la séparation avec le vallon de Lignezac.

En contrebas deux buttes arrondies de part et d'autre du village du Treuil cernent plus précisément le site de Collonges.

A l'est, une longue éminence calcaire orientée nord-sud (175 m) matérialise la limite avec le vallon de Meyssac.

Au sud, le vallon s'ouvre largement sur le Lot. Seule la grande maison de la Bertine-Haute, située sur une petite hauteur (208 m) dans l'axe de vue de Collonges-la-Rouge permet de trouver un point de focalisation dans le paysage.

Cette organisation du site, fermé sur trois côtés par les crêtes des collines, a conduit au périmètre de protection correspondant au vallon de Collonges bloqué par les trois reliefs précités.

Collonges-la-Rouge est un bourg historique d'une qualité architecturale exceptionnelle. Son histoire est liée à celle de la Vicomté de Turenne, située à 6 km.

Le bourg, héritier d'un passé qui vit sa splendeur au XVI^{ème} siècle, présente un

grand nombre d'édifices remarquables protégés au titre des Monuments Historiques (8 MH classés et 20 MH inscrits).

La densité de maisons nobles s'explique par l'histoire de Collonges qui avait dès le XV^{ème} siècle titre de «ville», enclose dans une enceinte fortifiée dont subsistent deux portes. Siège d'une châtellenie avec juridiction seigneuriale, le commerce des vins et de l'huile de noix fut très florissant.

La bourgeoisie enrichie et ennoblie se fit construire les maisons, châteaux et hôtels particuliers qui composent la petite cité.

Aujourd'hui Collonges-la-Rouge a conservé son caractère médiéval et renaissance, la structure est restée défensive, resserrée sur un cheminement de voies étroites.

L'harmonie qui émane du village tient aussi à l'utilisation du grès rouge, unique matériau de construction alors que les toitures à fortes pentes sont couvertes d'ardoises de Corrèze, parfois de tuiles plates ou de lauzes de grès rouge. Le paysage de Collonges-la-Rouge est parsemé de belles fermes, plutôt importantes. Certains ensembles regroupent deux ou trois exploitations agricoles, comme le Chastanet, Couzedoux, La Souteyrie, La Guitardie. On rencontre également de petites unités de village à proximité du bourg, qui possèdent les mêmes caractéristiques architecturales : Hautefort, Le Faure, La Veyrie. De grandes maisons isolées avec leurs dépendances témoignent des richesses issues de l'activité agricole : La Bertine-Haute, Le Treuil, La Serre, Friac. Tous ces ensembles ruraux sont parfaitement visibles dans le site, et en particulier des hauteurs environnantes.



ÉVOLUTION

Depuis plusieurs années, la municipalité a pris un arrêté interdisant la circulation automobile et le stationnement dans le bourg. Cette mesure a fait prendre conscience à la population de l'intérêt de sauvegarder le village et son patrimoine architectural.

Des campagnes successives de dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques contribuent à la mise en valeur du site.

Les aménagements périphériques (stationnement, accueil...) liés à l'afflux touristique sont intégrés de façon satisfaisante.

Cependant le réaménagement de la RD 38 (Brive-Meyssac) a occasionné un remaniement topographique important à l'entrée du site.

Des sentiers pédestres balisés permettent aux visiteurs de parcourir l'ensemble du site, de découvrir les principaux points de vue et les différents intérêts architecturaux et paysagers.

Compte tenu des demandes croissantes des touristes à la recherche de lieux de vacances sur place, la municipalité a souhaité permettre l'installation d'un complexe hôtelier. Inclus dans le périmètre du site et orienté vers le bourg, il doit faire l'objet de prescriptions vigilantes.

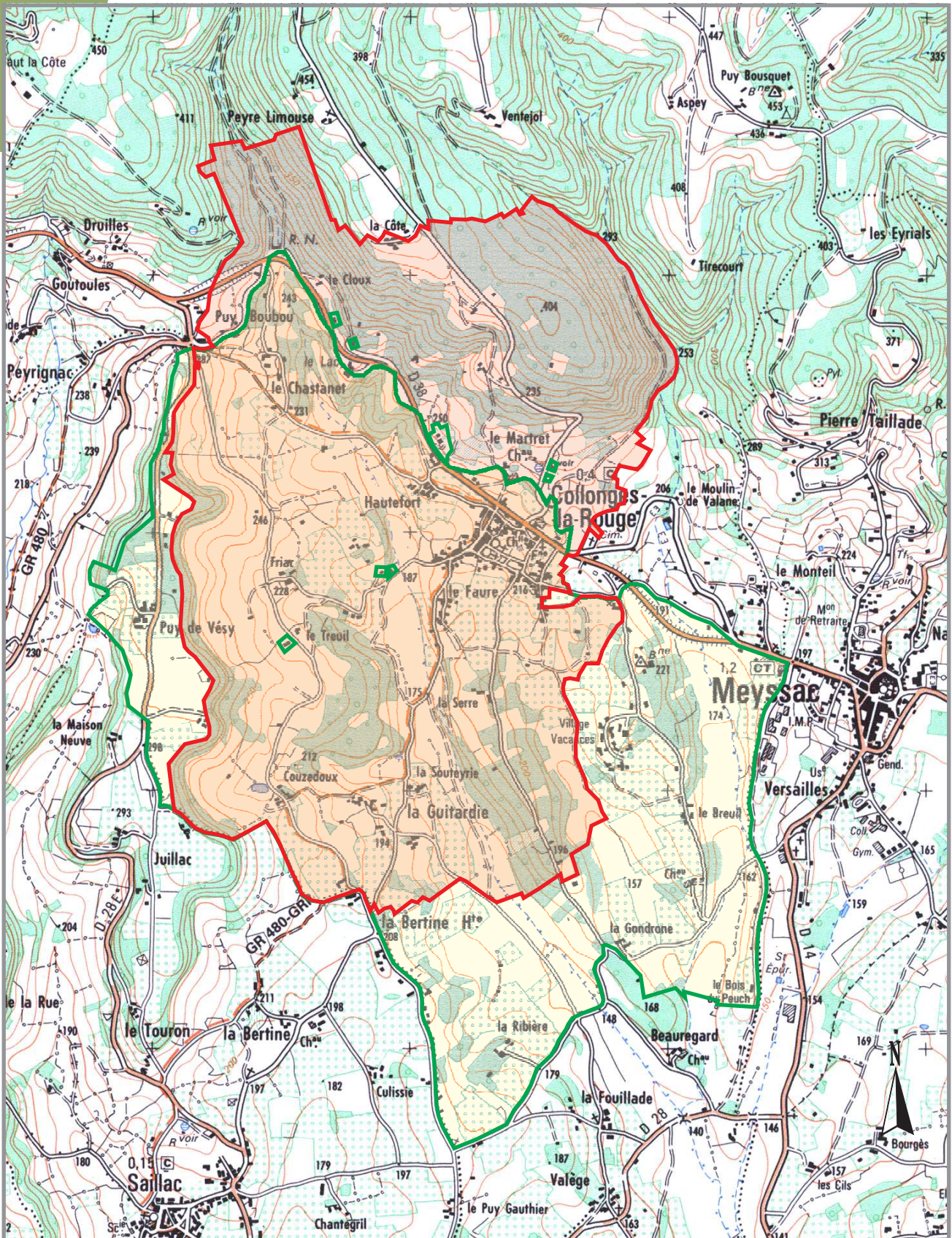
A ce jour le site ne présente pas de dégradation et demeure un témoin heureux de l'imbrication entre ruralité et monumentalité.

ORIENTATIONS DE GESTION

Les masses boisées situées entre le bourg et l'hôtel devront être conservées pour limiter l'impact du projet.

Les éléments structurants (murets de pierres sèches, haies...) sont à réhabiliter sur l'ensemble du site.

Au lieu-dit «La Côte», un vaste panorama, une vue presque aérienne, permet de découvrir largement les plaines du Lot, la vallée de la Dordogne et les Monts du Cantal. Ce point de vue exceptionnel mériterait d'être signalé et aménagé.



Périmètre du site classé du 1er juillet 1996

Périmètre du site inscrit du 4 mai 1973

